

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 36
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le dimanche 14 juillet à 9h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 8 juillet 2019, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACH, Michel JORCIN, Marc PARISSET

ABSENTS : Edouard BOS

POUVOIRS :

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

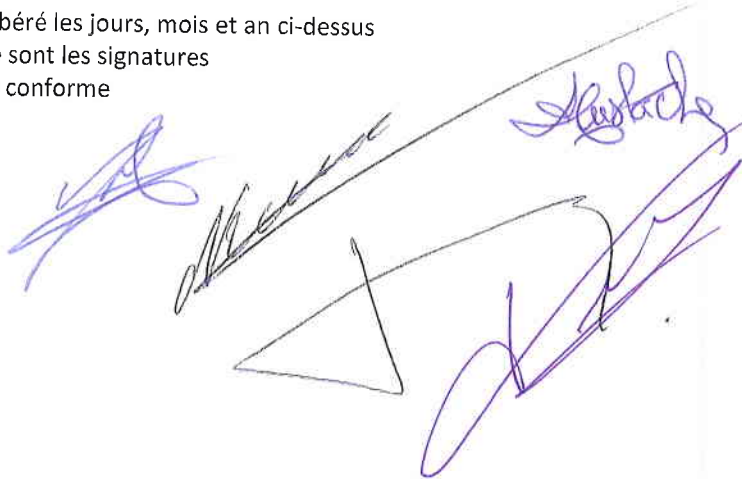
OBJET : Réfection captage de la Fondayet

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal les échanges avec les services de l'État, du Département et de l'Agence régionale de santé (ARS), et présente l'attribution d'une aide dans le cadre de la convention CLE EDF pour la réalisation de *travaux de captage de la source du Fondayet pour sécuriser l'alimentation en eau de la Commune.*

Après consultation, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de signer la dite convention et de faire exécuter les travaux le plus rapidement possible.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
et à X votes pour, X votes contre / à l'unanimité,
décide de retenir l'offre de l'entreprise XXXXX,
approuve la convention relative à l'aide accordée par EDF,
et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme



Le Maire,
Stéphane GIRARD

